

## Dossier de presse

---

### Soirée des *Tops de l'entreprise* 2007 en Loir-et-Cher

#### *Valoriser le dynamisme des entreprises départementales*

Maurice Leroy, président du conseil général de Loir-et-Cher et Olivier Saint-Cricq, président du directoire de la *Nouvelle République du Centre Ouest* présentent la 4<sup>e</sup> soirée des *Tops de l'entreprise* qui réunit, lundi 17 décembre 2007, l'ensemble des acteurs économiques du département et un grand nombre de chefs d'entreprise à la Halle aux grains de Blois. Pour cette 4<sup>e</sup> édition, c'est Didier Lombard, P-Dg du groupe France Télécom, qui est le grand témoin de la soirée des *Tops de l'entreprise*. France Télécom est le premier opérateur de téléphonie en France avec un chiffre d'affaires de 51,7 milliards d'euros en 2006, près de 160 millions de clients cumulés et 191 000 collaborateurs dans le monde.

#### **La cérémonie des *Tops de l'entreprise***

Pour la quatrième année consécutive, le conseil général de Loir-et-Cher est associé à la *Nouvelle République du Centre Ouest* dans l'organisation des *Tops de l'entreprise*. L'objectif est de mettre en lumière les entreprises les plus performantes du département. En 2007, 7 entreprises lauréates sont récompensées. En plus du Top de l'entreprise de l'année, le « Top de la performance » propose trois catégories : industrie-btp-agroalimentaire, commerce et services. Il analyse la progression du chiffre d'affaires sur trois ans et la rentabilité d'exploitation du dernier exercice. Les Tops de l'innovation et de l'écoSolution sont déterminés sur la base d'un appel à projet puis sélectionnés par deux jurys d'experts.

#### **Composition du jury écoSolution**

Xavier Dutheil, directeur départemental de la *Nouvelle République*, Béatrice Amossé, conseillère générale, Bruno Blangero, Direction régionale de l'industrie, de la recherche et de l'environnement (Drire), Sophie Boulanger, Agence de développement économique de Loir-et-Cher (Adelec), Xavier Casassus, Yoann Morvan, Chambre de commerce et d'industrie (CCI), Geneviève Emonet, Agglopolys, Jacques Gérard, communauté de communes des Coteaux de la Braye, Vincent Grivotte représentant Olivier Gaudeau, Re-source industries (lauréat 2006).

#### **Composition du jury innovation**

Claude Denis, vice-président du conseil général, Xavier Dutheil, directeur départemental de la *Nouvelle République*, Emmanuel Lionnais, Agence de développement économique de Loir-et-Cher (Adelec), Sigolène Belogradoff, Loir-et-Cher initiative, Raymond Durand, Chambre des métiers et de l'artisanat, Philippe Lavallart, Agglopolys, Christophe Loustaudaudine, Gates Technology (lauréat 2006), Corinne Pauly, Agence régionale pour l'innovation et le transfert de technologie, Tania Rougier, CCI, Jean-Marie Sadowniczyk, IUT de Blois, Soraya Vitureau, Oséo innovation.

---

#### **Contact presse :**

Florence Ducasse : 02 54 58 41 11 – [florence.ducasse@cg41.fr](mailto:florence.ducasse@cg41.fr)

Thomas Hantz : 02 54 58 43 96 – 06 87 99 56 71 – [thomas.hantz@cg41.fr](mailto:thomas.hantz@cg41.fr)

## Les Tops de l'entreprise

### Les entreprises lauréates

#### L'entreprise de l'année

Nouveauté de l'année 2007 : le prix de l'entreprise de l'année est attribué en direct, pendant la cérémonie des *Tops de l'entreprise*. Ce prix consacre l'entreprise, parmi les six Tops récompensés, après un vote en direct des personnes présentes à la soirée. Il est remis au chef de l'entreprise de l'année par Didier Lombard, Maurice Leroy et André Maillet, membre du directoire de la *Nouvelle République*.

#### Le prix de l'innovation

En 2007, deux entreprises reçoivent un Top de l'innovation. **Matra manufacturing and services**, installée à Romorantin-Lanthenay et présidée par Bernard Labet, a été initialement créée pour approvisionner en pièces de rechange les véhicules anciennement fabriqués par Matra Auto. L'entreprise a ensuite développé une gamme de véhicules légers électriques, et notamment de vélos assistés. Elle envisage à terme de se reconverter entièrement dans ce secteur d'activité et d'en devenir leader. **Wit-France** (Wine in tube), installée à Saint-Firmin-des-Près, est le second lauréat du prix de l'innovation. La jeune société, présidée par Laurent de Crasto, conditionne vins et alcools dans des éprouvettes de 6 cl fermées par une capsule étanche, idéales pour faciliter la dégustation et l'expédition d'échantillons, en toute sécurité et dans le monde entier, du produit de nos vignes.

#### Le prix écoSolution

Le Top écoSolution est attribué à l'entreprise **Le Prieuré Végétal ID** à Moisy, gérée par Raphaël Lamé. Cette entreprise a mis au point et fabrique un produit « tout-en-un » permettant aux artisans du bâtiment de végétaliser facilement les toitures, spécialité jusque là réservée aux paysagistes. Les avantages écologiques de la toiture végétalisée sont nombreux (très bonne capacité d'isolation et d'écrêtement des eaux pluviales, intégration paysagère). Non seulement Raphaël Lamé met cette solution à la portée de tous, mais son entreprise se veut exemplaire, au plan environnemental, dans sa conception et sa fabrication (bâtiment de production « à énergie positive »).

#### Le Top du commerce

Le prix du commerce est remis à la filiale française des cigares **Henri Wintermans**, installée à Bracieux, une entreprise logistique de distribution des produits de la marque, qui produit les fameux « Café-crème », le cigarillo le plus vendu au monde, et dont le directeur général est Antonius Weijers.

---

#### Contact presse :

Florence Ducasse : 02 54 58 41 11 – [florence.ducasse@cg41.fr](mailto:florence.ducasse@cg41.fr)

Thomas Hantz : 02 54 58 43 96 – 06 87 99 56 71 – [thomas.hantz@cg41.fr](mailto:thomas.hantz@cg41.fr)

### **Le Top de l'industrie-btp-agroalimentaire**

Signe des temps sans doute, cette année encore, le top de l'industrie et du BTP revient à une entreprise de recyclage : les établissements **Barbat Recyclage** de Blois, dont le conseil d'administration est présidé par Vincent Barbat.

### **Le Top des services**

Enfin, le Top des services est attribué à une filiale du groupe APRI, **Sopresa**, installée à Blois et dont l'activité est entièrement dédiée à la gestion des frais de soins de santé pour les contrats diffusés par les filiales du groupe Crédit Agricole-Crédit Lyonnais. Présidée par Jacques Nozach, le délégué général du groupe APRI, Sopresa est représentée à la soirée des *Tops de l'entreprise* par la directrice administrative du groupe, Annette Le Bérichel.

---

#### **Contact presse :**

Florence Ducasse : 02 54 58 41 11 – [florence.ducasse@cg41.fr](mailto:florence.ducasse@cg41.fr)

Thomas Hantz : 02 54 58 43 96 – 06 87 99 56 71 – [thomas.hantz@cg41.fr](mailto:thomas.hantz@cg41.fr)